

Votants : 92
Convocation du Conseil de Communauté :
le 14 juin 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 25 juin 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 24 juin 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- ECHANGE FONCIER SANS SOULTE AVEC LA VILLE DE NIORT (LA GARENNE - SAINT-LIGUAIRE)

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORSTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Blanche BAMANA, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claude RICHARD, Claire RICHECOEUR, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Gilbert BARANGER à Germain MEHL, Marie-Christelle BOUCHERY à Sylvie DEBOEUF, Nicole DAVID à Brigitte COMPETISSA, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Chantal BARRE à Annick DEFAYE, Alain BAUDIN à Guillaume JUIN, Pilar BAUDIN à Jean-Louis SIMON, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Véronique HENIN-FERRER à Bernard RAIMOND, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Nicolas MARJAULT à Franck MICHEL, Alain MEMIN à Francis DUPONT, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET, Sylvette RIMBAUD à Elsie COLAS, Monique SAGOT à Danielle NICORA, Marc THEBAULT à Rose-Marie NIETO

Titulaires absents suppléés :

Jean-Jacques GUILLET par Claude RICHARD, Joël BOURCHENIN par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGE, Elisabeth BEAUVAIS, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Gilbert BARANGER, Marie-Christelle BOUCHERY, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Véronique HENIN-FERRER, Virginie LEONARD, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Magdeleine PRADERE, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Marc THEBAULT

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C42-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 24 JUIN 2013

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ECHANGE FONCIER SANS SOULTE AVEC LA VILLE DE NIORT (LA GARENNE - SAINT-LIGUAIRE)

Monsieur **Jean-Luc CLISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Afin d'améliorer la lisibilité de l'accès à la zone d'activités communautaire de La Garenne et de sécuriser les flux piétons et cycles depuis l'avenue de La Rochelle, la CAN a engagé des études de maîtrise d'œuvre en vue de définir un projet global de requalification du secteur.

Ce projet nécessite pour la CAN de maîtriser de la parcelle AM 256 d'une contenance de 4 168 m², située au cœur du projet d'aménagement et propriété de la ville de Niort. La valeur vénale du bien immobilier a été estimée à 210 000 €.

La CAN est par ailleurs propriétaire de la parcelle EE 200 d'une contenance de 1ha 64a 94ca située sur la commune de Niort en bordure de la rue H. SELLIER et du stade René GAILLARD. La commune a réalisé des aménagements sur ce terrain afin de permettre la création d'un parking spécifique clos pour l'accueil des bus des supporters des équipes adverses des Chamois Niortais. La valeur vénale du bien immobilier a été estimée entre 200 000 € et 220 000 €.

Au vu des projets portés à la fois par la ville et par la CAN, il est proposé que les collectivités s'échangent les dits terrains sur la base d'une valeur immobilière établie à 210 000 € pour chacun des immeubles. Il est ici précisé que cette opération se situe hors champs de la TVA car cet échange de terrain est un acte purement administratif, de gestion patrimoniale qui ne présente aucun objectif commercial.

L'ensemble des frais inhérents à cette acquisition seront supportés pour moitié par la CAN et pour moitié par la Ville de Niort.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130624-C42-06-2013-DE Date de télétransmission : 01/07/2013 Date de réception préfecture : 01/07/2013
--

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Préciser que cette opération « non commerciale » concernant l'échange des deux terrains se situe hors champ de la TVA.
- Autoriser la transaction à intervenir en vue de la formalisation de l'échange foncier,
- Confier la rédaction de l'acte authentique à intervenir à maître BIENNER,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer l'acte authentique à intervenir aux conditions ci-dessus mentionnées.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 92
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc CLISSON

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130624-C42-06-2013-DE
Date de télétransmission : 01/07/2013
Date de réception préfecture : 01/07/2013